

Direction commune pour les écoles à Jean-Moulin

Depuis 2014, la Direction Départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN) a engagé un processus de fusion, en écoles primaires, écoles maternelles et élémentaires implantées sur un même site.

Dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire pour la rentrée 2023-2024, la DSDEN propose de procéder à la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Jean-Moulin, rue Lucien-Nelle. Elle a été approuvée par les élus, en conseil municipal, lundi 26 juin.

Les deux écoles sont organisées sous une direction par intérim commune, depuis septembre 2022, mais ont une équipe pédagogique et un conseil d'école distincts. La fusion actera le regroupement des conseils d'école et « **permettra de renforcer le travail collaboratif de l'équipe pédagogique** ».

« **La nouvelle directrice a été nommée la semaine dernière. C'est un retour, puisqu'elle a déjà travaillé sur ce site** », précise Amandine. François-Goguillon, adjointe au maire en charge de l'éducation.



La fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Jean-Moulin a été votée en conseil municipal. Archives Ouest-France